

CONSEIL CITOYEN

GARE, PELOUX-MAIL, CITADELLE

COMPTE RENDU N°6

Séance plénière du conseil citoyen – Mardi 4 Décembre 2012 à 19h (Salle du conseil municipal)

	Raphaël DURET (co-animateur « élu »), Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ (co-animatrice « habitante »), Benjamin ZIZIEMSKY (Maire-adjoint en charge de la démocratie locale et de la politique de la ville), Sylvain EYMERY (Pôle citoyen)
Présents	Mesdames : Bénédicte CERTAIN-BRESSON ; Denise GRATTESOL ; Maryse JOLY (Association Le Plateau) Messieurs : Ludovic ALAIN ; Jacky GUERAUD ; Raymond GAGET ; Cyrille KLEINE ; Philippe POULAIN ; Jean-Guy TABARY ;
Absents excusés	Mesdames : Maud BELAIZOUD ; Béatrice BIZET ; Messieurs : Christophe BAUCHET (Foncia immobilier) ; Marc LOMBARD ; Quentin BELAIZOUD ;
Absents	Messieurs : Alain SCHILLINGER ; Pierre GOBET ; Marcel CURT ; Pierre SEIGNEMARTIN (OMS) ; Bernard VUITTON ; Emilien SERMET ; Mesdames : Sara TAROUAT ; Gisèle SCHILLINGER ; Marie-Line DOUILLET ; Isabelle GENTON ; Elisa CALARD ; Marie-Claude DESFARGES ; Janine DREVON-COUGET ;

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 27 Septembre 2012
2. Point sur les groupes de travail existants et création de nouveaux groupes
3. Activité des conseils citoyens par Benjamin ZIZIEMSKY
4. Questions diverses / Questions de proximité

1. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 27 Septembre 2012

Ajouter aux questions de proximité :

- Un ralentisseur devait être fait (annoncé en réunion publique ou en courrier) rue de la chambrière et cela n'a pas été fait.
- Balisage des chemins piétonniers ne devront pas se traduire par de nouveaux poteaux au milieu de la circulation piétonne des trottoirs.

Modifier : ça n'est pas un conseiller citoyen, mais un « habitant » du quartier qui avait relayé la problématique du CPI... qui a dérivé sur le bar le Brennus.

Le CR est approuvé à l'unanimité une fois les modifications opérées.

2. Point sur les groupes de travail existants et création de nouveaux groupes

Raphaël DURET explique que l'activité des trois groupes de travail est achevée. Il convient donc de composer de nouveaux groupes de travail pour l'année à venir.

Groupe de travail « Montholon »

Concernant le groupe de travail du secteur Montholon, l'activité n'a pas été relancée.

Sylvain EYMERY suggère que Raphaël DURET prenne contact avec les membres du groupe de travail Montholon pour organiser la première réunion.

Ludovic Alain est favorable à se joindre au groupe de travail et suggère que le groupe de travail stationnement-déplacement secteur gare fusionnent pour travailler ensemble.

==> Raphaël DURET organisera la première rencontre pour faire le point sur les perspectives du groupe de travail.

Question : Comment les conseils citoyens pourront prendre part à la réflexion et l'élaboration du parc de la Madeleine ?

Réponse : Le Pôle citoyen informe où en est le projet du parc de la madeleine (acquisition foncier auprès du CG) et, considérant cela, il est encore prématuré de missionner le conseil citoyen sur le sujet. Néanmoins, la demande sera bien relayée pour que le conseil citoyen soit associé à la réflexion qui aura lieu durant les années à venir.

Question : Quand va commencer la cité judiciaire ?

Réponse : Déconstruction a commencé et sera livré 2014.

La question du stationnement est évoquée pour l'Avenue Alphonse baudin. Un conseiller citoyen suggère qu'un groupe de travail soit mis en place pour lancer une réflexion sur l'amélioration du stationnement sur le secteur gare.

Il est souhaité par des conseillers citoyens de mieux connaître le travail réalisé par les précédents groupes des conseils citoyens et notamment celui de l'Ouest. Sylvain EYMERY transmettra le document qui a été réalisé par le conseil citoyen Ouest l'année dernière.

==> P. Poulain, M. Joly, Bénédicte Certain-Bresson, D. Grattesol, L. Alain, J. Bozonnet se réuniront pour faire un premier point sur ce qui a été fait l'année dernière par le conseil citoyen. Envisageront ensuite de lancer véritablement une action pour modifier ces problématiques

Jean-Guy TABARY explique qu'à Strasbourg des médecins ont travaillé sur le développement d'une pratique qui consiste à prescrire des heures de sports plutôt que des médicaments. La démarche du conseil citoyen pourrait être de présenter au sein de la plénière des réflexions qui ont été mises en œuvre à Strasbourg.

==> Le sujet « sport-santé sur ordonnance » sera présenté par JG Tabary lors de la prochaine plénière.

3. Activité des conseils citoyens par Benjamin ZIZIEMSKY

Benjamin ZIZIEMSKY, Maire-adjoint en charge de la démocratie locale et de la politique de la Ville, intervient en remerciant le travail réalisé par le conseil citoyen. Il exprime sa satisfaction de voir une belle dynamique d'échange sur les nombreux sujets. Le rythme a été trouvé et bien plus rapide que la précédente génération. En effet, que ce soit les auto-saisines ou les questions de proximité, l'effort de formalisation et de précision est constatable et facilite le traitement par les services.

Il ajoute que le fonctionnement des services a du changer fondamentalement avec la mise en place des conseils citoyens. La transversalité induite par les demandes des habitants amènent les services à traiter collectivement des problématiques. Pour lui, les conseils citoyens n'ont de sens que si chacun y voit un intérêt. Il remercie chacun pour son engagement, en particulier le bureau et ses co-animateurs.

Il informe que les questionnaires remplis par les conseillers feront partie du rapport d'activité qui vise à améliorer la démarche des conseils citoyens. Un temps d'échange et de travail avec l'ensemble des conseillers citoyens de Bourg-en-Bresse aura lieu le **14 Décembre 2012 à 18h30**. A l'issue de cet échange, le rapport préconisera des améliorations et sera présenté au conseil municipal de Mars 2013, conformément à l'engagement que les élus ont pris à l'égard du conseil municipal.

Il évoque que Sylvain EYMERY et lui-même se sont rendus au forum citoyen de Roanne qui au lieu en Novembre. Ces temps d'échange ont favorisé l'émergence d'un apprentissage collectif des villes entre elles. L'un d'entre eux est que la démarche de « démocratie participative » entreprise dans ces villes est longue avant de fonctionner de manière complètement satisfaisante

Un conseiller citoyen demande si les conseils citoyens sont pérennes et si la démarche persistera dans le temps dans l'éventualité d'un changement de municipalité. Il fait part de son intérêt pour la démarche et souligne la nécessité que les conseils citoyens gardent leur autonomie.

Benjamin ZIZIEMSKY répond que, selon lui, la démarche ne sera pas remise en cause s'il y avait changement de majorité, mais ne sait pas comment les modalités de fonctionnement pourraient évoluer. La session des conseils citoyens se terminera fin 2014.

Il est demandé à ce que soit évoquée la question des impacts et des modifications qu'opèrent les conseils citoyens. Benjamin ZIZIEMSKY répond que les conseils citoyens se font le relais de questions sur des sujets sur lesquels la Ville ne se serait pas penchée sans cela. Ce fonctionnement a induit un changement de culture fondamental pour les services et les élus... et les habitants qui exigeaient des réponses instantanées à leurs questions. En ce sens, les conseils citoyens sont une école d'apprentissage du temps de la collectivité.

4. Questions diverses / Questions de proximité

S EYMERY apporte réponse aux questions de proximité.

Question de proximité	Réponse de la Ville
Au 17 et 19 av. Alphonse Baudin, non respect du zébrage de la chaussée.	La consigne est donnée aux différentes équipes de la Police Municipale de surveiller ce fait et de faire le nécessaire si besoin.
Bvd Jules Ferry : le chantier de Bourg Habitat déborde sur la route entraînant un problème de visibilité lorsque l'on sort de la rue Nodet. De plus, la bande cyclable est effacée.	Les travaux réalisés en début d'année sur le Bvd Jules Ferry ne satisfont pas la Ville. L'entreprise a déjà procédé à des reprises du revêtement sans grand succès. Concernant le marquage des pistes cyclables, nous ne pouvons pas prévoir de reprendre les marquages sur cette chaussée tant que les problèmes de couches de roulement ne sont pas réglés. De plus, la période est défavorable pour l'application de la peinture au sol. Néanmoins, cela a fait l'objet d'un inscription au programme 2013.
Demande davantage de signalétique sur le parking du Peloux	La signalisation a déjà été complétée à plusieurs reprises, des panneaux de jalonnement ont été installés depuis l'accès en venant de la D1083 (carrefour pont de Lyon) et depuis l'avenue du mail, la rue de Montholon, la rue du comte de la Teyssonnière et sur la rue du Peloux dans les deux sens de circulation. Ce dispositif a été complété par des panneaux provisoires de grande dimension à l'angle de la rue du Peloux et de l'allée des tramways de l'ain. Il n'est donc pas jugé nécessaire d'ajouter de nouveaux panneaux.
Au 15 av. Alphonse Baudin, 2 places de convoyeurs de fond ne sont plus utilisés devant la Banque de France car cette dernière a maintenant un parking intérieur. Il est donc demandé s'il est possible de les supprimer.	La Ville procédera à l'abrogation de l'arrêté convoyeur de fond. Les places seront réattribuées en stationnement courant 2013. Actuellement elles servent en temps qu'arrêt de bus le temps des travaux du Pôle d'Echange Multimodal.
Au 32 av. Alphonse Baudin : demande que les places handicapées soient remises.	Le marquage de la place handicapée est prévu pour le mois de Décembre 2012.
Rue de la Liberté : trottoirs en mauvais état.	La rue complète doit faire l'objet d'un réaménagement global avec des trottoirs élargis pour tenir compte des normes en matière d'accessibilité, une reprise des profils en long et en travers. La rue n'est pas programmée sur 2013.
Rue de la Liberté : évacuations eaux pluviales en mauvais état.	La rue de la Liberté est dans un état extrêmement dégradée. Les eaux pluviales ne peuvent s'évacuer correctement du fait de l'absence de pente continue. Une reprise des réseaux sera faite dans le cadre d'un réaménagement global de la rue.
Rue du Peloux : vitesse importante.	Des contrôles de vitesse sont prévus par la Police Municipale. L'installation du radar pédagogique est prévue pour fin 2012 et un renforcement de la signalisation « Zone 30 » sera fait.

Nouvelles questions de proximité :

- Benne FONLUPT est mise devant le chantier, sur la piste cyclable, du Bvd Jules Ferry et gêne véritablement la visibilité.
- Est-ce que le bâtiment bvd jules ferry a bien été construit là où il devait bien le faire ? Les balcons semblent dépasser sur la voirie – tout au moins les trottoirs. Piliers en béton sur le trottoir.
- Rue du Dr Roux : Etant donné les travaux, le fléchage temporaire a été fait pour contourner la grue pour les piétons et ce fléchage dirige vers les camions qui stationnent tous au même endroit. Demande si la Ville pourrait écrire à l'entreprise pour que les camions se garent plus loin.
- Deux places de parkings sont bloquées par deux pierres de grosse taille devant chez ALLIANZ (avenue P. Sébard) : pourquoi ?
- Des rats se promènent rue de la liberté/rue delestraint et cela est problématique.
- Un ralentisseur devait être fait (annoncé en réunion publique ou en courrier) rue de la chambière et cela n'a pas été fait.

Bureau : Mardi 29 Janvier 2013 à 18h30

La prochaine réunion plénière aura lieu le :
Mardi 19 Février 2013 à 19h au Centre social terre en couleurs